



Payer le rsi est-il obligatoire si je suis salariée entrepreneur

Par **crix97160**, le **29/05/2012** à **02:29**

Bonjour,

je suis salariée payée au smic dans une société de transports. Je travaille 35h par semaines. J'ai monté ma micro-entreprise celà fait un an afin de me faire des compléments de revenu. Je travaille seule. J'aimerais savoir s'il est obligatoire pour moi de payer les factures RSI, étant donné que je suis salariée à temps plein.

Par **hudÃ©ju**, le **30/07/2012** à **22:01**

Bonjour

Il est évident que vous devez payer RSI en tant que micro-entreprise, par contre vous dépendez aujourd'hui de RSI et non du régime général même en tant que salarié.